

L'enseignement de Promotion sociale

Qui sommes-nous ?

Accueillant les adultes qui s'inscrivent dans une dynamique de formation tout au long de la vie, l'enseignement de promotion sociale est reconnu comme une forme spécifique d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur par le Décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991.

Riche d'une expérience de 40 ans dans **l'enseignement des adultes**, notre institut poursuit plusieurs objectifs tous centrés sur l'épanouissement optimal de nos étudiants adultes, quels que soient leur niveau de **formation**, leur **parcours professionnel** et personnel ainsi que leur âge.

Nos étudiants adultes peuvent :

- entrer dans n'importe quelle section et dans n'importe quelle formation sans être titulaires d'un **diplôme** moyennant la réussite de **tests d'admission** en français et en mathématiques ciblés en fonction du métier choisi,
- valoriser leur passé scolaire et professionnel et se voir ainsi dispensés du suivi de certaines matières.

Notre équipe

Une équipe pluridisciplinaire composée d'**enseignants pourvus des titres pédagogiques requis et d'experts** issus du milieu professionnel dispense un enseignement exclusivement centré sur le métier et adapté aux adultes.

L'enseignement de promotion sociale ne dispense à ses étudiants adultes que des formations utiles et indispensables **en fonction du métier choisi et/ou des objectifs personnels poursuivis**.

Notre enseignement de promotion sociale permet ainsi à des adultes de s'épanouir dans **une ambiance conviviale** fondée sur l'échange et le respect mutuel

Compte tenu du petit volume de nos groupes d'étudiants, nos enseignants et experts se montrent particulièrement attentifs à leurs étudiants adultes et leur conseillent les éventuelles remédiations afin d'atteindre leurs objectifs.

Nos certifications

Les titres délivrés sont des titres officiels reconnus par la Communauté française.

- La réussite d'une unité d'enseignement donne droit à une **attestation de réussite**.
- La **capitalisation des attestations de réussite** des unités d'enseignement **constituant la section donne droit au titre** délivré à l'issue de celle-ci.
- Les sections sont sanctionnées par des certificats ou des certificats de qualification dans l'enseignement secondaire.
- Lesdits certificats sont soit spécifiques à l'**enseignement secondaire de promotion sociale**, soit correspondants à ceux délivrés dans l'**enseignement secondaire de plein exercice**.

- Dans l'**enseignement supérieur**, les sections sont sanctionnées soit par des **grades équivalents à ceux de l'enseignement de plein exercice** (Bachelier, Master, Spécialisation) soit par des titres spécifiques – dont notamment le Brevet d'enseignement supérieur – à l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Notre plan de pilotage

Leitmotiv : **L'étudiant est au cœur de nos préoccupations !**

Accessible à tous, le plan de pilotage de notre établissement vise à pérenniser nos points forts et à prévenir les risques qui menaceraient notre établissement de formation pour adultes et de formation continue.

C'est pourquoi, guidé par une vision d'avenir, il s'articule autour de différents axes, dont les partenariats et l'aide à la réussite, l'étudiant restant au cœur de nos préoccupations

Notre vision d'avenir

Sans discontinuer, notre établissement renforce :

- l'efficacité de son ancrage dans le tissu socioéconomique et culturel de la région en étant devenu et en maintenant son rôle de formation initiale et continue qualitative dans l'insertion socioprofessionnelle spécifique à certains secteurs de pointe,
- son offre de formations visant à concourir à l'épanouissement personnel des étudiants.

Nos missions

Dans le respect des cadres légaux (essentiellement déterminés par les Décrets définissant l'Enseignement de Promotion sociale et l'enseignement supérieur), nos principales missions sont :

- de concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formations émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Nos valeurs

Nos valeurs sont celles de notre réseau, telles que définies dans la charte Qualité de notre réseau d'enseignement : Wallonie-Bruxelles Enseignement :

- la Démocratie
- l'ouverture et la démarche scientifique
- le respect et la neutralité
- l'émancipation sociale

Table des matières

Nos sections – Bacheliers ----- 5

Bachelier en comptabilité – option gestion

Bachelier en comptabilité – option fiscalité

Nos sections – BES – Brevet d’Enseignement Supérieur ----- 6

BES – Webdeveloper

BES – Webdesigner

Nos sections – Niveau enseignement secondaire supérieur ----- 7

Secrétariat juridique

Secrétariat médical

Collaborateur administratif

Connaissances de gestion de base (accès à la profession)

Technicien en transport et logistique

Assistant vétérinaire

Aide-soignant

Aide-soignant : Actualisation des activités infirmières déléguées

Ambulancier de transport non urgent de patients

Agent technique de nettoyage en milieu hospitalier

Assistant en logistique en unité de soins et/ou en service d’urgences

Brocanteur

Antiquaire

Restaurateur

Langues ----- 15

Français – Néerlandais – Allemand – Japonais - Chinois

Anglais – Espagnol – Italien

Web ----- 17

E-commerce

Cybersécurité

Arts appliqués ----- 17

Photoshop

Soins aux personnes ----- 18

formation continue de l'Ambulancier de Transport Non Urgent de Patients

Bien-être ----- 19

Techniques de bien-être par le massage – Réflexologie plantaire – Huiles essentielles – Sophrologie - bien-être au travail

Restauration ----- 20

Découverte de la cuisine - cuisine végétarienne - cuisine asiatique – cuisine méditerranéenne – barbecue – cuisine régionale wallonne – sandwicherie – verrines – pâtisserie - trattoria

Permis de conduire ----- 21

Préparation au permis de conduire B théorique

Antiquité - brocante----- 21

Informations utiles ----- 22

Conditions d'inscription

Conditions d'organisation

Que va me coûter ma formation ?

Coût formation par section

Nos sections Bacheliers

BACHELIER EN COMPTABILITÉ OPTION GESTION

DURÉE DES ÉTUDES

3 ans – en journée

Titre délivré à l'issue de la section

Diplôme de Bachelier en comptabilité équivalent à celui émis par les Hautes Écoles

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

Français et mathématiques
le lundi 19/09/22 de 09h00 à 12h00

CONTACTS

- Anne-Cécile DIET
0497 41 60 54 – ac.diet@gmail.com
- Cédric BARE
04 377 67 61
- Didier DUMONT
0473 29 29 77
- Xavier GREGOIRE
0476 81 06 10
- Xavier LEJEUNE
0477 94 43 77

BACHELIER EN COMPTABILITÉ OPTION FISCALITÉ

DURÉE DES ÉTUDES

3 ans – en journée

Titre délivré à l'issue de la section

Diplôme de Bachelier en comptabilité équivalent à celui émis par les Hautes Écoles

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

Français et mathématiques
le lundi 19/09/22 de 09h00 à 12h00

CONTACTS

- Anne-Cécile DIET
0497 41 60 54 – ac.diet@gmail.com
- Cédric BARE
04 377 67 61
- Didier DUMONT
0473 29 29 77
- Xavier GREGOIRE
0476 81 06 10
- Xavier LEJEUNE
0477 94 43 77



Nos sections BES – Brevet d'enseignement Supérieur

WEBDESIGNER UI / UX

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans – en journée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Brevet d'Enseignement Supérieur de Webdesigner de l'enseignement supérieur de promotion sociale

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

Français et mathématiques
le lundi 19/09/22 de 09h00 à 12h00

CONTACTS

- Julien COSTENARO
0475 43 52 56
julienkostenaro@gmail.com
- Pascal LACROIX
0486 89 74 09
webiepscf@gmail.com



WEB DEVELOPER

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans – en journée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Brevet d'Enseignement Supérieur de Webdeveloper de l'enseignement supérieur de promotion sociale

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.

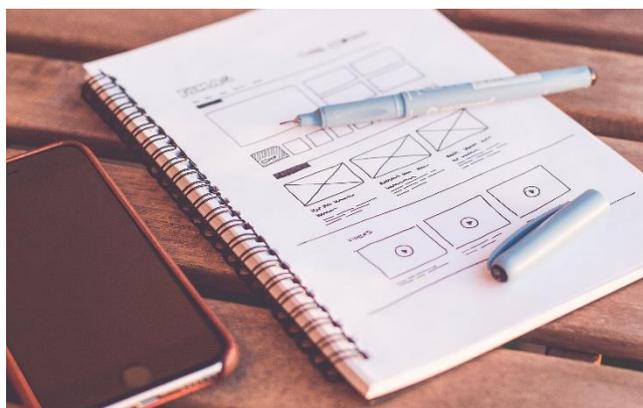
Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

Français et mathématiques
le lundi 19/09/22 de 09h00 à 12h00

CONTACTS

- Julien COSTENARO
0475 43 52 56
julienkostenaro@gmail.com
- Pascal LACROIX
0486 89 74 09
webiepscf@gmail.com



Nos sections niveau Enseignement Secondaire Supérieur

SECRETARIAT JURIDIQUE

DURÉE DES ÉTUDES

1 an – en journée

De septembre à juin + 166 heures de stage

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de « Techniques de secrétariat juridique » spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.
- Présenter et réussir les tests d'admission en français et mathématique
- Présenter un entretien de motivation

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

Le 30 août ou le 2 septembre de 09h00 à 12h00

ENTRETIENS DE MOTIVATION

Le 8 septembre selon un ordre de passage qui sera communiqué aux candidats

CONTACT

- Secrétariat de l'établissement
04 377 99 99
info@promotion-sociale.be



SECRETARIAT MÉDICAL

DURÉE DES ÉTUDES

1 an – en journée

De septembre à juin + stage

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de « Secrétariat médical » spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.
- Présenter et réussir les tests d'admission en français et mathématique
- Présenter un entretien de motivation

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

Le 30 août ou le 2 septembre de 09h00 à 12h00

ENTRETIENS DE MOTIVATION

Le 8 septembre selon un ordre de passage qui sera communiqué aux candidats

CONTACTS

- Cécile BINET
cbinetpro@gmail.com
0498 12 27 77
- Pierre CORNET
Bureautique.jimdo.com
0476 84 07 48



COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

Formation pour demandeurs d'emploi

DURÉE DES ÉTUDES

4,5 mois – en journée
+ 6 semaines de stage

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Attestations de réussite en fin de chaque module

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être demandeur d'emploi
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.
- Présenter un entretien de motivation + tests

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

SÉANCE D'INFORMATION ET ENTRETIENS DE MOTIVATION

Les 06/09/2021 OU 16/09/2021

Inscription obligatoire auprès du partenaire de formation :

CEFORA – 0800 21 158

www.cevora.be

CONTACT

- Nathalie JOSSE
n.josse@promotion-sociale.be
04 377 99 99



CONNAISSANCES DE GESTION DE BASE

DURÉE DES ÉTUDES

En journée :

Le samedi de 08h30 à 12h40

Du 17/09/22 au 24/06/23

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de « Connaissances de gestion de base » de niveau Secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir au minimum 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi et réussi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice.
Si vous avez moins de 18 ans, une attestation de fréquentation scolaire du plein exercice est requise.
- Quel que soit votre niveau d'études : présenter et réussir un test d'admission en mathématiques et en français de niveau secondaire inférieur

CONTACT

- Marie-Christine DETIENNE
04 259 50 11



TECHNICIEN EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE

DURÉE DES ÉTUDES

12 mois – en journée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de « Technicien en transport et logistique » spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être demandeur d'emploi
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur ou du Certificat d'Enseignement secondaire du Deuxième Degré de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur au maximum.
- Présenter un entretien de motivation + tests

CONTACT

- Nathalie JOSSE
n.josse@promotion-sociale.be
04 377 99 99



ASSISTANT VÉTÉRINAIRE

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans – en journée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification d'« Assistant vétérinaire » spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.
- Présenter et réussir les tests d'admission en français et mathématique de niveau CESI.
- Présenter un entretien de motivation.

TESTS D'ADMISSION

En français et mathématiques
Le 30/08/22 ou le 02/09/22 de 09h00 à 12h00

ENTRETIENS DE MOTIVATION

Le 6/09/22 ou le 07/09/22 selon un ordre de passage qui sera communiqué aux candidats

CONTACT

- Renaud POIZAT
0478 87 62 45
r.poizat@gmail.com



AIDE-SOIGNANT

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans – en journée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification d' « Aide-soignant » spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur ou du Certificat d'Enseignement secondaire du Deuxième Degré de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - ou présenter un test d'admission.

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

En français et mathématiques
Le 30/08/22 ou le 02/09/22 de 09h00 à 12h00

ENTRETIENS DE MOTIVATION

Le 09/09/22 selon un ordre de passage qui sera communiqué aux candidats

CONTACTS

- Aurélie MASCIARELLI
0474 38 13 30
- Jacqueline DANTINE
jacdantine@me.com
0471 21 93 12



AIDE-SOIGNANT : ACTUALISATION DES ACTIVITÉS INFIRMIÈRES DÉLÉGUÉES

DURÉE DES ÉTUDES

1 an – en soirée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat d'aide-soignant : actualisation en vue de l'exécution des nouvelles activités infirmières déléguées (a.r. du 27-02-2019) spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - Du Certificat de qualification d'Aide-soignant
 - Ou être détenteur de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Aide-soignant : méthodologie appliquée »

CONTACT

- Jacqueline DANTINE
jacdantine@me.com
0471 21 93 12



AMBULANCIER DE TRANSPORT NON URGENT DE PATIENTS

Formation reconnue en vue de l'obtention du visa ATNUP

DURÉE DES ÉTUDES

En 1 an – en journée – le samedi
En 6 mois – en journée – les lundis – mardis – mercredis – de septembre à janvier ou de janvier à juin

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat d' « Ambulancier de transport non urgent de patients » spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

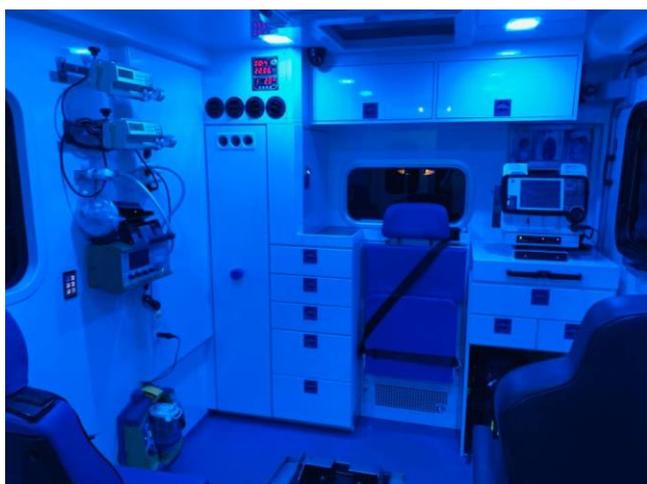
CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur ou du Certificat d'Enseignement secondaire du Deuxième Degré de plein exercice ou de Promotion sociale,

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

CONTACT

- Thierry BRUGNEAUX
04 377 99 99
ATNUP@promotion-sociale.be



AGENT TECHNIQUE DE NETTOYAGE EN MILIEU HOSPITALIER

Formation pour demandeurs d'emploi

DURÉE DES ÉTUDES

4 mois – en journée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Etudes de base
 - ou d'un titre supérieur
- Présenter un entretien de motivation

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

CONTACT

- Secrétariat de l'établissement
04 377 99 99



ASSISTANT LOGISTIQUE EN UNITE DE SOINS OU EN SERVICE D'URGENCES

DURÉE DES ÉTUDES

8 mois – en journée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat d' « Assistant en logistique en unité de soins et/ou au service d'urgences » spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur ou du Certificat d'Enseignement secondaire du Deuxième Degré de plein exercice ou de Promotion sociale.
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.
- Présenter un entretien de motivation.

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

TESTS D'ADMISSION

En français et mathématiques

Le 30/08/22 ou le 02/09/22 de 09h00 à 12h00

ENTRETIENS DE MOTIVATION

Le 09/09/22 selon un ordre de passage qui sera communiqué aux candidats

CONTACTS

- Aurélie MASCIARELLI
0474 38 13 30
- Mélissa GEYSENBERGH
0493 67 28 61

BROCANTEUR

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans – en soirée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur ou du Certificat d'Enseignement secondaire du Deuxième Degré de plein exercice ou de Promotion sociale,
 - du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur au maximum.

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

CONTACT

- Lucyna RYZICK
0476 98 38 41
info@grenierdewalesa.be



ANTIQUAIRE

DURÉE DES ÉTUDES

1 an – en soirée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être porteur du titre de « Brocanteur »

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

CONTACT

- Lucyna RYZICK
0476 98 38 41
info@grenierdewalesa.be



RESTAURATEUR

DURÉE DES ÉTUDES

3 ans – en soirée

TITRE DÉLIVRÉ À L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de « Restaurateur » de l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale correspondant au « Certificat de qualification délivré à l'issue d'une 6^{ème} année professionnelle de qualification : secteur hôtellerie-alimentation »



CONDITIONS D'ADMISSION

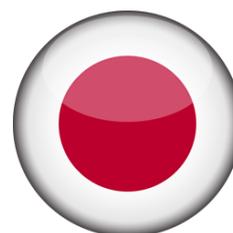
- Être âgé d'au moins 16 ans.
- Être porteur soit :
 - du Certificat d'Etudes de base.
Si vous avez moins de 18 ans, une attestation d'inscription dans l'enseignement de plein exercice est requise.
 - d'un titre supérieur à ceux ci-dessus énoncés.

Si vous n'êtes pas porteur d'un de ces titres, vous devrez présenter et réussir un test d'admission

CONTACTS

- Michel PIROTTE
04 377 99 99
- Marie-Charlotte NOSSENT
0460 97 85 68
mc.nossent@gmail.com

LANGUES



FRANCAIS

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Français UE1	Mardi/jeudi	18h30	21h45	13/9/22	26/1/23	95.20	35
Français UE2	Mardi/jeudi	18h30	21h45	31/1/23	20/6/23	95.20	35
Français UE3	Mardi/jeudi	09h00	12h20	13/9/22	26/1/23	95.20	35
Français UE4	Mardi/jeudi	09h00	12h20	31/1/23	20/6/23	95.20	35
Orthographe	Mercredi	18h30	21h45	14/9/22	07/6/23	95.20	35

NEERLANDAIS

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Néerlandais UE1	Mardi	18h30	21h45	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Néerlandais UE2	Lundi	18h30	21h45	12/9/22	19/6/22	95.20	35
Néerlandais UE3	Mercredi	18h30	21h45	14/9/22	07/6/23	95.20	35
Néerlandais UE4	Mercredi	18h30	21h45	14/9/22	07/9/23	95.20	35
Néerlandais UE5	Mardi	18h30	21h45	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Néerlandais UE8	Jeudi	18h30	21h45	15/9/22	15/6/23	95.20	35
Néerlandais UE9	Samedi	08h30	14h05	03/9/22	21/1/23	95.20	35

ALLEMAND

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Allemand UE1	Mercredi	18h30	21h45	14/9/22	7/6/23	95.20	35
Allemand UE2	Jeudi	18h30	21h45	15/9/22	15/6/23	95.20	35

JAPONAIS

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Japonais UE1	Lundi	18h30	21h45	12/9/22	19/6/23	95.20	35
Japonais UE2	Mardi	18h30	21h45	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Japonais UE3	Samedi	08h30	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35





ANGLAIS

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Anglais UE1 + UE2	Lundi/mercredi	18h30	21h45	12/9/22	14/6/23	136.4	45
Anglais UE1 + UE2	Mardi/jeudi	08h45	12h00	13/9/22	20/6/23	136.4	45
Anglais UE1	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35
Anglais UE2	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35
Anglais UE3	Mardi	18h30	21h45	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Anglais UE3	Jeudi	09h00	12h15	15/9/22	15/6/23	95.20	35
Anglais UE3	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35
Anglais UE4	Mardi	09h00	12h15	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Anglais UE4	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35
Anglais UE5	Mercredi	18h30	21h45	14/9/22	07/6/23	95.20	35
Anglais UE5	Mardi	08h45	12h00	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Anglais UE6	Lundi	18h30	21h45	12/9/22	19/6/23	95.20	35
Anglais UE6	Mercredi	08h45	12h00	14/9/22	07/6/23	95.20	35
Anglais UE6S	Mardi	09h00	12h15	14/9/22	07/6/23	95.20	35
Anglais UE8	Jeudi	18h30	21h45	15/9/22	15/6/23	95.20	35
Anglais UE9	Samedi	08h30	14h05	03/9/22	21/1/23	95.20	35
Anglais en situation UE11 + UE12	Lundi	18h30	20h45	12/9/22	12/6/23	49.80	25
Anglais : atelier de conversation	Mardi	09h00	11h15	13/9/22	13/6/23	49.80	25
Anglais : atelier de conversation	Mercredi	18h30	20h45	14/9/22	31/5/23	49.80	25

ESPAGNOL

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Espagnol UE1	Mardi	18h30	21h45	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Espagnol UE1	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35
Espagnol UE2	Mardi	18h30	21h45	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Espagnol UE2	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35
Espagnol UE3	Lundi	18h30	21h45	12/9/22	19/6/23	95.20	35
Espagnol : atelier de conversation	Jeudi	18h30	20h45	15/9/22	08/6/23	49.80	25

ITALIEN

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Italien UE1	Mercredi	18h30	21h45	14/9/22	07/6/23	95.20	35
Italien UE2	Mercredi	18h30	21h45	14/9/22	07/6/23	95.20	35
Italien UE3	Lundi	18h30	21h45	12/9/22	19/6/23	95.20	35
Italien UE4	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	17/6/23	95.20	35
Italien UE5	Mardi	18h30	21h45	13/9/22	20/6/23	95.20	35
Italien : atelier de conversation	Jeudi	18h30	20h45	12/9/22	12/6/23	95.20	35

CHINOIS

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Chinois Initiation UE1	Jeudi	18h30	21h45	15/9/22	1/12/22	54.40	15

WEB

NEW

E-COMMERCE

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
E-commerce	Mardi	18h30	21h45	4/10/22	28/3/23	87.60	25

NEW

CYBER SECURITE

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Intro. Sécurité des systèmes d'information	Jeudi	18h15	21h50	15/9/22	8/12/22	79.20	25
Sécurité des réseaux	Jeudi	18h15	21h50	15/12/22	29/6/23	114.4	35

ARTS APPLIQUÉS

TRAITEMENT DE L'IMAGE

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Photoshop - Niveau élémentaire	Lundi/mercredi	18h00	21h45	12/9/22	9/11/22	69.6	25
Postproduction de la photographie	Samedi	08h30	12h40	17/9/22	01/7/23	105.6	35



SOINS AUX PERSONNES

ATNUP FORMATION CONTINUEE	jours	Heures		Prix	
		De	À	A*	B*
		Groupe 1 : PHTLS First Responder	Samedi 17/09	09h00	13h10
	Samedi 15/10	07h45	17h30		
Groupe 2 : PHTLS First Responder	Samedi 01/10	09h00	13h10	160	160
	Samedi 26/11	07h45	17h30		
Groupe 3 : Réa + Certification ERC	Samedi 18/03	09h00	16h20	55	55
Patient trauma + Attelle Donway	Samedi 04/04	09h00	16h20		



BIEN-ÊTRE

MASSAGES

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Techniques de bien-être par le massage 1	Mardi	12h30	16h35	20/9/22	13/2/23	74.80	25
Techniques de bien-être par le massage 2	Mardi	12h30	16h35	07/2/23	27/6/23	74.80	25
Techniques de bien-être par le massage 1	Mardi	17h45	21h50	13/9/22	31/1/23	74.80	25
Techniques de bien-être par le massage 2	Mardi	17h45	21h50	07/2/23	27/6/23	74.80	25

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Réflexologie plantaire	Lundi	17h45	21h30	12/9/22	06/2/23	74.80	25
Réflexologie plantaire	Mardi	08h45	12h25	10/1/23	13/6/23	74.80	25



HUILES ESSENTIELLES

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Huiles essentielles – niveau 1	Lundi	18h00	21h10	12/9/22	26/6/23	95.20	35
Huiles essentielles – niveau 2	Mercredi	18h30	21h30	14/9/22	22/3/23	74.80	25
Huiles essentielles – niveau 2	Jeudi	18h30	21h30	1/12/22	15/6/23	74.80	25

SOPHROLOGIE

	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Harmonie vitale par la sophrologie – niveau 1	Mardi	09h00	12h40	13/9/22	27/6/23	100.4	35
Harmonie vitale par la sophrologie – niveau 3	Mardi	18h00	21h40	13/9/22	27/6/23	100.4	35

RESTAURATION

RESTAURATION	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Découverte de la cuisine – niveau 1	Vendredi	09h00	14h55	09/9/22	27/1/23	95.20	35
Découverte de la cuisine – niveau 2	Vendredi	09h00	14h55	03/2/23	30/6/23	95.20	35
Sandwicherie	Lundi	09h00	14h35	19/9/22	19/12/22	74.80	25
Cuisine asiatique : Thaïlande	Jeudi	09h00	14h35	08/9/22	17/11/22	69.60	25
Cuisine asiatique : Japon	Jeudi	09h00	14h35	24/11/22	02/2/23	69.60	25
Cuisine méditerranéenne	Mardi	09h00	14h35	13/9/22	14/2/23	95.20	35
Cuisine méditerranéenne	Mercredi	18h00	23h00	14/9/22	08/3/23	95.20	35
Pâtisserie fine	Mercredi	09h00	14h55	14/9/22	7/12/22	74.80	25
 Verrines et petits gâteaux	Mercredi	09h00	14h55	14/12/22	28/6/23	105.6	35
Cuisine régionale wallonne	Samedi	09h00	14h35	17/9/22	22/10/22	54.40	15
Cuisine régionale wallonne – pâtisserie	Samedi	09h00	14h35	14/1/23	18/2/23	54.40	15
BBQ viandes et volailles	Mardi	09h00	14h35	07/3/23	11/4/23	54.40	15
BBQ poissons et crustacés	Mardi	09h00	14h35	18/4/23	13/6/23	54.40	15
 Cuisine italienne des trattorias	Jeudi	09h00	15h15	09/2/23	29/6/23	95.20	35



Permis de conduire

PERMIS B - THÉORIQUE	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Préparation au permis de conduire B – théorique	Samedi	09h00	12h20	17/9/22	3/12/22	54.40	15



Antiquité - Brocante

Antiquité-brocante	jours	Heures		Dates		Prix	
		De	À	Du	Au	A*	B*
Antiquité-brocante – bases	Jedi	18h00	21h30	15/9/22	22/6/23	126	45
Antiquité-brocante – spécialisation	Mardi	18h00	21h30	13/9/22	27/6/23	126	45
Antiquité-brocante – compétences techn.	Lundi	18h00	21h30	12/9/22	26/6/23	126	45



Conditions d'inscriptions

- Âge minimum requis : 15 ans et avoir suivi 2 années de secondaire ou 16 ans ;
- Avoir un titre de séjour valable ;
- Répondre aux conditions spécifiques : prérequis (études faites) et/ou avoir satisfait au test d'admission organisé en début de formation ;
- Être en possession de tous les justificatifs (titre de nationalité, autorisation éventuelle de séjour, attestation donnant lieu à l'exonération du droit d'inscription) et copie(s) éventuelle(s) de titre(s) ou diplôme(s) ;
- Acquitter les droits d'inscription.

Conditions d'organisation

Les formations énoncées dans le catalogue sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant d'étudiants.

Que va me coûter ma formation ?

Circulaire 8553 du 21 avril 2022

Préambule

Les montants de la partie fixe et du tarif par période dans l'enseignement de promotion sociale sont liés, à partir du **1^{er} septembre 2014**, à l'indice des prix à la consommation selon la formule suivante:

$$DI (\text{année } N+1) = DI (\text{année } N) \times \frac{\text{Indice des prix à la consommation (année } N + 1)}{\text{Indice des prix à la consommation (année } N)}$$

Droit d'inscription (DI)

Pour mémoire, à partir de l'année scolaire 2013-2014, les droits d'inscription, pour une année scolaire, sont calculés sur la totalité des périodes de cours, donnant lieu à rémunération de chargés de cours, prévues aux dossiers pédagogiques des unités de formation auxquelles un étudiant s'inscrit et dont le premier dixième de la durée se situe durant ladite année scolaire, que la totalité des périodes soit ou non enseignée durant l'année scolaire considérée.

- a) Dans l'enseignement secondaire et supérieur de promotion sociale: un forfait de **29 €** par étudiant pour l'année scolaire,
- b) Dans l'enseignement secondaire: **0,26 €** par période de cours, y compris les heures d'encadrement, de 50 minutes jusqu'à la 800^e période,
- c) Dans l'enseignement supérieur: **0,42 €** par période de cours de 50 minutes jusqu'à la 800^e période.

Montant des droits d'inscription et droits d'inscription complémentaires

Légende :

Colonne A : montant à payer pour un étudiant bénéficiant de l'exonération partielle – voir point 4

Colonne B : montant à payer pour un étudiant ne bénéficiant pas d'exonération partielle

Sont exemptés du DI:

- les mineurs soumis à l'obligation scolaire;

- les chômeurs complets indemnisés, à l'exclusion:
 - a) des chômeurs en formation professionnelle bénéficiant d'un contrat de formation professionnelle individuelle en entreprise leur procurant des revenus supplémentaires;
 - b) des chômeurs mis au travail et des prépensionnés;
- les demandeurs d'emploi inoccupés obligatoirement inscrits en vertu des réglementations relatives à l'emploi et au chômage, aux handicapés ou à l'aide sociale;
- les personnes en situation de handicap qui fournissent un document probant, c'est-à-dire toute preuve ou attestation délivrée par une administration publique compétente ou toute décision judiciaire reconnaissant un handicap, une invalidité, une maladie professionnelle, un accident de travail ou de droit commun ayant entraîné une incapacité permanente. Ces preuves et attestations sont établies par écrit ou sous toute autre forme imposée par l'organe chargé de les délivrer;
- les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide financière équivalente au revenu d'intégration sociale (ERIS);
- les miliciens;
- les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique;
- les membres du personnel directeur, enseignant, auxiliaires d'éducation et les membres du personnel administratif de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour lesquels la section, la formation ou l'unité de formation à laquelle ils s'inscrivent est reconnue dans le cadre de la formation en cours de carrière des membres du personnel enseignant;
- les membres du personnel de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour lesquels la section, la formation ou l'unité de formation considérée constitue un recyclage dans le cadre de leur(s) fonctions(s) dans l'enseignement.

Pour répondre aux conditions de régularité des étudiants, le droit d'inscription est payé au moment de l'inscription.

Remarques

- a) Lorsqu'un élève ou un étudiant s'inscrit dans plusieurs établissements, pendant la même année scolaire, les règles définies dans la présente circulaire s'appliquent de la même façon que s'il s'inscrivait dans un seul établissement: forfait payé une seule fois, calcul établi sur base des périodes de cours suivies et limitation aux maximums du secondaire et du supérieur.

Pour garantir la bonne exécution de cette disposition, l'étudiant qui s'inscrit dans une deuxième école produit la preuve de paiement. Ledit document doit figurer dans le dossier de l'étudiant;

- b) Au montant du DI s'ajoutent les frais de dossier calculés au prorata du nombre de périodes suivies.

En cas de désinscription, les montants des frais de dossier sont acquis à l'établissement et ne pourront être remboursés sauf si la formation est annulée par la Direction ou si l'horaire est modifié (jour d'organisation);

- c) Les remboursements du DI ne s'effectuent qu'après signature de la demande auprès du service comptabilité de l'établissement.

Contact:
Madame Chantal DENOEL
Comptable
Rue Charles Deliège 9
4623 Fléron
Tél. 04 377 99 99

Les remboursements ne s'effectuent que par voie bancaire.

Exemples de calcul du DI

Je m'inscris à un cours de 120 périodes : $29 \text{ €} + (120 \times 0,26 \text{ €}) = 60.20 \text{ €}$

Je m'inscris à un deuxième cours de 120 périodes : ~~29 €~~ + $(120 \times 0,26 \text{ €}) = 31.20 \text{ €}$

Les 29 € de forfait ne se paient qu'une seule fois par année scolaire.

Rappel : au montant du DI s'ajoutent les frais de gestion de dossier (voir point 4 – b).

Frais complémentaires

Dans le cadre de certaines formations, des matières premières sont utiles. Elles sont à charge de l'étudiant.

Le chargé de cours précisera les montants et l'organisation de leurs perceptions.

Coût formation par section

Sections	A	B
Bachelier en comptabilité – 1 ^{ère} année	470	105
Bachelier en comptabilité – 2 ^{ème} année – Fiscalité	470	105
Bachelier en comptabilité – 3 ^{ème} année – Fiscalité	436.40	105
Webdesigner 1 ^{ère} année	392.80	95
Webdesigner 2 ^{ème} année	430.10	105
Webdeveloper 1 ^{ère} année	376	95
Webdeveloper 2 ^{ème} année	361.30	95
Ambulancier	350	264.84
Aide-soignant 1 ^{ère} année	306.64	105
Aide-soignant 2 ^{ème} année	308.20	105
Actualisation des activités infirmières déléguées	95.72	35
Assistant vétérinaire 1 ^{ère} année	323.80	105
Assistant vétérinaire 2 ^{ème} année	314.40	105
Assistant logistique en milieu hospitalier ou service d'urgences	239.06	85
Secrétariat médical	342	105
Secrétariat juridique	342	105
Cuisine – niveau 1	136.40	45
Cuisine – niveau 2	136.40	45
Cuisine – niveau 3	136.40	45
Complément restaurateur		
- Salle niveau 1	90	35
- Salle niveau 2	90	35
- Anglais – niveau 1	54.40	15
- Néerlandais – niveau 2	54.40	15
Pack cuisine 2 ^{ème} année (cuisine + stage + anglais 1 + salle1)	244	85
Pack cuisine 3 ^{ème} année (cuisine + stage + néerl 2 + salle2 + épreuve intégrée)	254.40	85

Paiements

Pour des raisons administratives et de sécurité, tous les paiements de droits d'inscription s'effectuent **PRIORITAIREMENT** par **BANCONTACT**